

ORGANISME DE DÉFENSE ET DE GESTION DE L'APPELLATION SANTENAY

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Vendredi 24 juillet 2026 — Espace des Associations, 21590 Santenay

1. Informations générales

Heure de début de la première séance : 08h30

Heure de fin de séance : 8h40

Heure de début de la seconde séance : 08h45

Heure de fin de séance : 9h15

Président de séance : William Waterkeyn

Secrétaire de séance : Capucine Muzard

Nombre d'adhérents présents : 14

Nombre de pouvoirs reçus : 6

Nombre total de voix représentées : 20

Quorum atteint : Oui ☐ Non ☒

Liste des présents / excusés (à annexer ou compléter ci-dessous)

- Excusé: Domaine Belland
- Excusé : Domaine SAint Antoine des Echards
- Excusé : Sarl Saint Marc
- Excusé : Domaine Roux
- Excusé : Domaine Nicolas
- Excusé : Domaine Ponsard
- Domaine Morey
- Domaine Jessiaume
- Domaine Louis Lequin
- Domaine Delorme Andriot
- Domaine Chapelle
- Domaine Lucien Muzard et fils
- Domaine Clair
- Domaine JM & AM Vincent
- Domaine Aurore Bachelet
- Domaine Yves Girardin
- Domaine Jacques Girardin
- Domaine Mestre
- Domaine Elodie Roy
- Domaine Bachey-Legros

2. Ouverture de séance

Rappel de l'ordre du jour par le Président, M. William Waterkeyn.

Observations / remarques liminaires : Le quorum n'ayant pas été atteint à la première séance, une autre séance a été convoquée sans délai à 8h45.

3. Point 1 — Programme de communication 2026-2027

Présentation par la commission communication du projet global (identité visuelle, site internet, reportages photographiques, maintenance, communication digitale).

Prestataires proposés : INTUIVE (10 038 € TTC) et VINUP (6 048 € TTC) — **Budget global :** 16 086 € TTC.

Discussion / questions des adhérents

- Autres ODG ayant mis en place (Présentation projet Maranges)

Résolution n°1

Approbation du programme de communication et autorisation donnée au Président de signer les devis INTUIVE et VINUP, dans la limite de 16 086 € TTC, sous réserve des financements éventuels.

Résultat du vote — Résolution n°1

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Résolution adoptée ☒ Résolution rejetée ☐

4. Point 2 — Soutien au projet d'aire de lavage

Proposition d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € au Syndicat Viticole de Santenay pour l'aire collective de lavage.

Discussion / questions des adhérents

- Dossier subvention déposé en septembre 2026
- Travaux doivent être terminés avant fin 2028

Résolution n°2

Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle de 20 000 € au Syndicat Viticole de Santenay.

Résultat du vote — Résolution n°2

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Résolution adoptée ☒ Résolution rejetée ☐

5. Point 3 — Évolution des cotisations de l'ODG

Propositions débattues en séance : augmentation de la part fixe de 10 € par adhérent ; augmentation de la part variable de 5 € par hectare exploité.

Montants finalement soumis au vote (à préciser après débat)

Part fixe retenue (+ €/adhérent) : 10 €

Part variable retenue (+ €/ha) : 5 €

Discussion / questions des adhérents

- Englobe financement des 6048€ /an

Résolution n°3

Approbation de la révision des cotisations de l'ODG.

Résultat du vote — Résolution n°3

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Résolution adoptée ☒ Résolution rejetée ☐

6. Point 4 — Autorisation de solliciter les aides financières

Autorisation demandée au Président de déposer toute demande de subvention (BIVB et autres organismes) et de signer les documents administratifs nécessaires.

Résolution n°4

Autorisation donnée au Président de solliciter les subventions et de signer les documents afférents.

Résultat du vote — Résolution n°4

Pour	Contre	Abstention
20	_____	_____

Résolution adoptée ☒ Résolution rejetée ☐

7. Questions diverses

(Rappel : les questions diverses ne peuvent donner lieu à aucun vote.)

8. Clôture de la séance

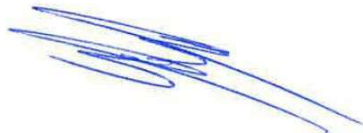
Heure de clôture : 9H15

Fait à Santenay, le 24/07/2025

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Signature



Signature

